

LIEU DE LA COURSE : NOISY SUR ÉCOLE Parking de l'O.N.F. près du Cimetière le 05 mars 2017

COMMENT VOUS Y RENDRE :

- Juste avant le péage direction MILLY LA FORÊT par N 372. Déviation de MILLY en direction de FONTAINEBLEAU puis direction NEMOURS par CD16 ensuite suivre le fléchage.
- Au départ de PARIS, AUTOROUTE A6 Sortie N°13

RÈGLEMENT

INSCRIPTION – DROITS D'ENGAGEMENT :

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés ou non licenciés – Tél. : 01.64.24.51.15 Site : noisy-sur-ecole.com

Inscription en ligne via le site de la mairie de Noisy-Sur-École : noisy-sur-ecole.com (suivre le lien sur la page d'accueil)

Inscription par courrier

Bulletin d'inscription avec le règlement à faire parvenir à : **LOISIRS ET CULTURE**

1, rue du Pont de l'Arcade

77123 NOISY SUR ÉCOLE

Conformément à la loi 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs,

Un certificat médical, (ou sa copie), doit être présenté à l'inscription pour les participants non licenciés à la FFA ou à une fédération sportive. Ce certificat médical doit être daté de moins de un an le jour de la course et non rendu.

Photocopie Licence (Obligatoire).

DROIT D'INSCRIPTION :

12 € pour les circuits de 5 à 21 km - Gratuit pour les enfants nés jusqu'en 2004 sur le 1,4km.

Date limite d'inscription par courrier : 01 Mars 2017, dans la limite des places disponibles. Passé cette date, inscription possible le jour de la course (toujours dans la limite des places disponibles) à partir de 8 h. Prix : 15 € pour le 10 et le 21 km et 13 € pour le 5 km.

Clôture des inscriptions à 9H00 et dans la limite de 1500 participants. (1000 sur le 21 km, 500 sur le 10 km et 200 sur le 5 km),

Les dossards, sur le 10 et le 21 km, sont avec une puce électronique, si celle-ci n'est pas restituée à l'arrivée elle sera facturée 10 euros.

REMISE DES DOSSARDS :

Sur place le jour de la course avant 9h.

Un Souvenir de la course sera remis sur place à chaque participant,

RAVITAILLEMENT :

4^{ème}, 10^{ème}, 15^{ème}, 20^{ème} Km. et à l'arrivée.

DÉPART :

9h30 pour le 10 Km, 9h40 pour le 21 Km, 9h45 pour les enfants, 9h55 pour le 5 Km.

SECOURS ET SÉCURITÉ :

Croix Rouge, Médecin, Commissaires de course, 1 VTT de fermeture de course.

DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE :

Course à pied entièrement en forêt, sur des sentiers et chemins de GR, Plats pour le 5 km - et dénivelés pour les 10 km et 21km Point de vue au 10km - indication des kilomètres sur des panneaux présentés par les commissaires de course.

RÉGULARITÉ DES ÉPREUVES :

Chaque participant doit acquitter un droit de participation et porter un dossard fourni par l'organisateur. Il s'engage :

- à accomplir la distance prévue dans le temps imparti par l'organisateur

(Fermeture du contrôle d'arrivée à 13 heures)

- à prendre le départ dans un esprit loyal et sportif

- à s'assurer auprès d'un spécialiste qu'il ne présente pas de contre-indication médicale à ce type d'épreuve

- à respecter l'environnement dans lequel il va courir

- à ne jeter aucun déchet en dehors des zones prévues à cet effet sous peine d'élimination immédiate

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par la déficience physique ou psychique ainsi que toute responsabilité en cas de vol ou autres dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve en fonction des conditions climatiques.

Cette course fait partie du Challenge Trail Découverte 77.

CLASSEMENT :

Individuel (effectué au fur et à mesure de l'arrivée des participants et par catégorie) **ET REMISE DE RÉCOMPENSES AUX TROIS PREMIERS.**

DROIT À L'IMAGE :

Vous autorisez expressément l'organisation à utiliser les images sur lesquelles vous pourriez apparaître, sur tous supports y compris les documents publicitaires. Les participants acceptent que leurs résultats soient publiés sur les sites internet ou sont mis les résultats de l'épreuve.

